

## Recherches sociographiques



Yvan LAMONDE (dir.), *Combats libéraux au tournant du XXe siècle*

Ronald Rudin

Volume 38, numéro 3, 1997

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/057166ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/057166ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval

ISSN

0034-1282 (imprimé)

1705-6225 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Rudin, R. (1997). Compte rendu de [Yvan LAMONDE (dir.), *Combats libéraux au tournant du XXe siècle*]. *Recherches sociographiques*, 38(3), 563–567.  
<https://doi.org/10.7202/057166ar>

de Montréal ? N'y aurait-il pas parmi ce public un grand nombre d'étudiants ou de « travailleurs-étudiants » ? Ceci aurait dû au moins être évoqué. De même Paquin n'aborde pas la question de la mobilité du public. Le public se déplace-t-il d'un quartier à l'autre pour voir les expositions ou spectacles proposés par les Maisons de la culture ? L'appartenance au quartier, soit. Mais n'en sort-on jamais ? Il aurait été intéressant de développer ce point, d'autant plus que le tableau 1 (p. 54) s'intitule : « Le réseau des Maisons de la culture en 1996 » (c'est moi qui souligne). Si la fréquentation du public du quartier indique que les Maisons de la culture rendent l'art accessible à ces diverses populations, la circulation du public dans un réseau culturel « autre » que celui des musées nationaux pourrait être un signe de l'émergence d'un pluralisme, de nouvelles légitimités en art.

Mine de rien, Paquin effleure plusieurs sujets qui nous font regretter que ce livre n'ait que 122 pages. Ainsi le rôle croissant du municipal dans le secteur culturel est posé d'emblée. Mais cela aura certainement des conséquences sur l'art présenté ; on s'adressera certainement à un public différent de celui des institutions « nationales ». Des éléments discutés très rapidement ou renvoyés en note auraient aussi pu éclairer ce pluralisme, je pense en particulier au rôle important des maisons d'enseignement (page 59 et note 29 du chapitre 2). Ne voit-on pas ici l'apparition de « nouveaux » acteurs culturels ?

Bref, un livre trop court, qui montre plus qu'il ne démontre, mais qui, par ce qu'il laisse entrevoir, soulève plusieurs questions et éléments de discussion sur la culture actuelle et sur le pluralisme.

Andrée FORTIN

Département de sociologie,  
Université Laval.

---

Yvan LAMONDE (dir.), *Combats libéraux au tournant du XX<sup>e</sup> siècle*, Montréal, Fides, 1995, 285 p.

Depuis deux décennies, les historiens et autres personnes intéressées au passé du Québec ont consacré beaucoup d'énergies à souligner le rôle central qu'a joué le libéralisme dans le vécu des Québécois francophones. Il fut un temps où l'on tenait pour acquise la thèse voulant qu'un clergé autoritaire ait dominé le Québec de la fin du XIX<sup>e</sup> et du début du XX<sup>e</sup> siècle. Voilà qu'à la fin des années 1970, Paul-André LINTEAU, René DUROCHER et Jean-Claude ROBERT prennent le contre-pied en parlant dans le premier volume de leur *Histoire du Québec contemporain* du « triomphe du libéralisme » (p. 603). Dans la même veine, Fernande ROY, une des contributrices au volume passé en revue, affirme en 1993 dans son *Histoire des idéologies au Québec* que « les idées libérales sont présentes dans la société québécoise depuis la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle ; elles s'enracinent au fur et à mesure que l'on avance dans le siècle suivant et elles dominent au XX<sup>e</sup> siècle » (p. 115). À ces professions de foi dans une tradition

libérale s'ajoute un flot régulier de monographies qui accordent au terme « libéral » une place de choix. C'est ainsi que Gilles BEAUCHEMIN, Jules DUCHASTEL et Jacques BEAUCHEMIN publient un texte sur *La société libérale duplessiste* (Montréal, 1994), tandis que Patrice DUTIL, un autre des coauteurs des *Combats libéraux*, fait paraître *L'avocat du diable. Godfroid Langlois et la politique du progressisme libéral à l'époque de Laurier* (Montréal, 1995). À son tour, Yvan LAMONDE, sous la direction duquel paraissent les *Combats libéraux*, apporte son coup d'encensoir au libéralisme québécois dans son *Louis-Antoine Dessaulles : un seigneur libéral et anticlérical* (Montréal, 1994), qui lui valut le prix du gouverneur général.

L'accent ainsi placé sur l'héritage « libéral » au Québec fait partie d'une réinterprétation plus vaste du passé, qui souligne sa modernité de longue date. Cette réinterprétation trace du Québec un portrait qui est moins celui d'une société rurale dominée par l'Église que celui d'une société urbaine dynamique inscrite dans le courant des développements de l'Occident, parmi lesquels figure le libéralisme. Par ses diverses publications, Yvan Lamonde a fait sa large part dans la prise de conscience de l'existence de ce Québec qui échappait au contrôle des autorités cléricales. Il n'est de la sorte pas surprenant de le retrouver comme organisateur d'un colloque organisé à l'Université McGill en 1994 sur le thème du « libéralisme au Québec du discours de Laurier (1877) à la Crise de 1929 ». De manière générale, les essais rassemblés dans les *Combats libéraux* sont issus des communications présentées à ce colloque.

Comme pour la plupart des ouvrages de ce genre, la qualité des essais réunis ici est inégale. Certes, la plupart posent des questions intéressantes, mais quelques-uns sont analytiquement rachitiques. C'est ainsi, par exemple, que dans son texte sur Arthur Buies, Francis PARMENTIER ne réussit jamais à expliquer ce qui fait exactement de lui un libéral. Il essaie bien de justifier la réputation libérale de cet homme en soulignant sa tolérance envers les idées des autres et son attirance pour le concept de « progrès » (sans l'avoir jamais défini clairement). En même temps cependant, Parmentier montre les réticences de Buies à s'engager dans le matérialisme que la plupart des autres auteurs de l'ouvrage relie, au moins implicitement, au projet libéral. Parmentier cherche peut-être à court-circuiter ce problème en présentant Buies comme un adepte de « la mouvance spiritualiste-libérale » (p. 91), mais non sans avoir étiré pour la circonstance le sens du concept « libéral ». Tout aussi forcé apparaît l'effort de Pierre HÉBERT pour juger la force du libéralisme à l'aune de l'anticléricalisme. Ayant placé le clergé au centre de sa conception de la société québécoise, il prétend que « la force [du libéralisme] est en raison inverse de la puissance du clergé » (p. 132). Hébert braque son regard sur l'offensive des autorités cléricales en 1896 contre une série de brochures, dont l'une, rédigée par L.-O. David, monopolise presque son attention. Il en conclut que l'absence de condamnation d'une publication par ces autorités entre 1913 et 1934 démontre l'efficacité du contrôle clérical et, par définition, l'échec du libéralisme. Cette conclusion va cependant à l'encontre de celle d'autres coauteurs des *Combats libéraux*, tels que Yvan Lamonde et Ruby HEAP qui, comme nous le verrons, découvrent de façon convaincante les avenues de collaboration entre les libéraux et les autorités ecclésiastiques. En identifiant le libéralisme à l'anticléricalisme, Hébert semble nous ramener à

l'époque où ceux qui étudiaient l'histoire du Québec voyaient dans le libéralisme une idéologie depuis longtemps marginalisée par la toute-puissance de l'Église.

Le texte de René VERRETTE affiche également une certaine faiblesse analytique en tentant d'asseoir la force du libéralisme dans la région de Trois-Rivières sur le succès électoral du Parti libéral dans ce coin de la province. C'est en procédant au dépouillement des données électorales, qui montraient en général que le Parti conservateur était plus fort là que dans l'ensemble du Québec, que Verrette aurait logiquement pu conclure que cette région était moins libérale que d'autres. Or, il aboutit à la conclusion inexplicable que les différences idéologiques entre les deux partis étaient plutôt faibles ; on se demande alors pourquoi son étude a donné la priorité à l'analyse des résultats électoraux. Verrette se trouve par contre en bonne compagnie lorsqu'il présume une certaine affinité entre le libéralisme et le Parti libéral. En effet, on cherchera en vain dans les *Combats libéraux* un exemple d'un libéral affilié au Parti conservateur, mais il n'y a guère de raison d'exclure les successeurs de Georges-Étienne Cartier, et notamment J.-A. Chapleau, du camp libéral.

Le volume offre des contributions de meilleure qualité, parmi lesquelles l'introduction de Lamonde, qui énumère une liste plutôt vaste de développements inspirés principalement par les idées libérales. Il a particulièrement bien mis en lumière les succès libéraux en matière d'éducation, un domaine normalement perçu comme le château fort d'un clergé d'inspiration conservatrice. Ruby Heap, qui se consacre exclusivement à ce champ de l'éducation, apporte aussi quelques vues utiles en s'intéressant à la manière dont certains libéraux désiraient travailler de concert avec des membres du clergé pour construire un système d'éducation acceptable pour les deux parties. Sur des questions entièrement différentes, Sylvio NORMAND fait des commentaires judicieux sur le rôle des idées libérales dans les verdicts rendus à cette époque par les juges du Québec, tandis que Patrice DUTIL présente le succès considérable, bien qu'éphémère, d'une forme « progressiste » de libéralisme mise de l'avant par Godfroid Langlois à l'aube de ce siècle.

Ces essais bien charpentés et documentés soulèvent quelques questions dignes d'intérêt et qui méritent d'être creusées. C'est par exemple le cas des textes de Lamonde, Heap et Dutil, qui abordent tous le rôle de l'État dans la société québécoise, un sujet qui a déjà fait couler beaucoup d'encre. Lamonde estime que le libéralisme, considéré dans ce contexte comme une philosophie économique contraire à l'intervention de l'État sur les marchés, tirait sa force au Québec de la réticence que manifestaient les gouvernements provinciaux successifs à intervenir directement dans la sphère économique ou sociale. Il prétend notamment que la réticence manifestée au départ par le gouvernement de Taschereau à sa participation au programme fédéral de pensions de vieillesse des années 1920 découlait de son libéralisme ; si tel était pourtant le cas, faut-il en conclure que les dirigeants ecclésiastiques qui pressaient ce gouvernement de s'abstenir étaient des libéraux ? Heap prend une position qui tranche sur la précédente, lorsque sa discussion de l'abolition du ministère de l'Éducation au Québec en 1875 l'amène à interpréter plutôt comme une victoire libérale le fait que « le pouvoir politique ne s'est pas retiré complètement de l'enseignement primaire » (p. 103). Contrairement à Lamonde, Heap

voyait l'intervention de l'État comme une attitude parfaitement compatible avec le libéralisme.

Dutil aborde cette question de l'intervention de l'État dans un contexte très différent : portant son regard sur le début du XX<sup>e</sup> siècle, il reconnaît la crise que subit le libéralisme lorsqu'il fut nécessaire pour l'État d'imposer une discipline dans les mécanismes de marché. Il qualifie de « libéraux progressistes » ceux que cette question amène à prendre leurs distances à l'égard de l'orthodoxie libérale ; on retrouve ce qualificatif chez Réal BÉLANGER dans son essai sur le libéralisme de Laurier. Ces deux auteurs cachent mal leur approbation des « progressistes » : Dutil trace de Langlois le portrait d'une sorte de héros tragique, et Bélanger est sur la même longueur d'onde lorsqu'il décrit le vieux Laurier comme quelqu'un qui a traversé plusieurs phases avant de prendre pleinement conscience des besoins d'une société engagée dans l'ère du capitalisme de monopole.

Ce qui frappe le lecteur des *Combats libéraux*, c'est la manière dont, dans ce contexte et plusieurs autres, le libéralisme est perçu comme un attribut essentiellement positif. De ce point de vue, Dutil, qui traite de l'aile progressiste du libéralisme, ne doute pas que les « progressistes » étaient sur la bonne voie en appuyant les requêtes du début de ce siècle en faveur de la création d'un « bureau de contrôle » chargé de superviser le gouvernement municipal de Montréal. Cependant, un détail échappe à son attention : c'étaient les strates les plus riches de la population qui avaient tendance à gérer le « bureau de contrôle » de Montréal, à l'instar de ceux du reste de l'Amérique. Par le fait même, le pouvoir échappait aux politiciens locaux, qui, si corrompus fussent-ils, étaient plus contraints de prêter une oreille attentive aux besoins des couches les plus pauvres de leur société que ne l'étaient les membres de l'élite siégeant au bureau de contrôle.

Plusieurs essais de ce volume laissent indubitablement transparaître une approbation dénuée d'esprit critique à l'égard des actions du groupe plutôt vaste de gens décrits comme libéraux d'un acabit ou de l'autre. C'est probablement Réal Bélanger qui a le mieux exprimé sa sympathie en louangeant Laurier, cet homme dont le libéralisme « contribua de magnifique façon à la construction du Canada moderne... » (p. 72). Bien qu'il soit difficile de trouver dans ce livre une parole peu aimable envers quelque libéral que ce fût, l'enthousiasme semble s'exprimer de préférence envers les progressistes, présumément parce qu'ils étaient les plus « modernes ». Quant aux libéraux de la fin du siècle dernier, qui se divisaient entre avocats d'un « libéralisme modéré » et ceux d'un « libéralisme radical », ce sont sans conteste possible ces derniers qui glanent les faveurs de la plupart des auteurs des *Combats libéraux*, une fois encore sans doute parce qu'ils étaient les hérauts les plus ardents de la modernité. C'est pourquoi dans sa conclusion, Lamonde se plaît à montrer que les différents coauteurs ont souligné la force du « libéralisme radical » (p. 277) qui se déploie tout au long de la fin du XIX<sup>e</sup> et du début du XX<sup>e</sup> siècle.

Une des rares voix dissidentes à s'élever dans ce concert de louanges du libéralisme est celle de Fernande ROY, qui a le mérite de nous avertir que « libéralisme n'est pas synonyme de progressisme ou de modernité [...] Le libéralisme de la fin du siècle dernier est bien de son époque et cette idéologie dont la fonction essentielle est alors de préserver un état de société favorable aux groupes dominants s'avère

plutôt — dans un sens — un “ conservatisme ” » (p. 231-232). Les aspects moins positifs du libéralisme retiennent aussi l'attention de Sylvio NORMAND, qui montre la tendance des juges « libéraux » à accueillir avec cynisme les réclamations des ouvriers victimes d'accidents de travail. Selon ses termes, « le danger appréhendé par les juristes libéraux d'une transformation du régime de responsabilité civile, notamment en atténuant le fardeau de la preuve, était de voir le droit de la responsabilité se muer en régime de bienfaisance » (p. 226).

*Combat libéraux* apporte une contribution notable aux publications de plus en plus nombreuses sur le libéralisme québécois. Les essais qui ont retenu notre attention soulèvent des questions pertinentes qui devraient encourager la poursuite des recherches. La préoccupation manifestée ces vingt dernières années par les intellectuels québécois pour la question de la modernité chez les francophones fait qu'on ne peut que bien accueillir une analyse plus fouillée d'un concept aussi important que le libéralisme.

Ronald RUDIN

Département d'histoire,  
Concordia University.

(Traduit de l'anglais par André Lux.)

---

Éric SCHWIMMER, *Le syndrome des Plaines d'Abraham*, Montréal, Boréal, 1995, 205 p.

La jaquette du livre indique de façon non équivoque ce dont il s'agit : « Voici peut-être le livre le plus original que l'on ait écrit sur la politique québécoise ces dernières années. » Qu'un anthropologue réfléchisse sur le Québec et sur son statut politique, que par ailleurs celui-ci se qualifie lui-même de Hollandais errant ; que Néo-Zélandais de formation, il ait transité par les universités canadiennes-anglaises avant d'arriver à Québec il y a une vingtaine d'années, voilà qui n'est pas banal en ces temps où la question nationale resurgit avec insistance.

L'originalité réside, me semble-t-il, à la fois dans la méthode comparative de Schwimmer qui donne de la perspective et de l'ampleur à son propos, ainsi que dans le type de questions inédites qu'il soulève, lui servant à amorcer sa réflexion.

Sa méthode l'amène à examiner des cas plus ou moins comparables à ceux du Québec, qu'il connaît bien soit pour y avoir fait du terrain, soit pour l'avoir parcouru en tant que migrant. Il fait le tour d'expériences politiques pertinentes, dont il retient que « même les cultures les plus riches et les plus puissantes, les économies les plus évoluées et les sentiments les plus forts ne suffisent pas toujours pour produire la souveraineté. Pourquoi se trouve-t-il que certaines nations réussissent à l'atteindre tandis qu'elle échappe à d'autres ? » (P. 18.)

Le lecteur explore ainsi des expériences variées d'accession à la souveraineté dans le cadre d'un État pluraliste à noyau culturel prépondérant coexistant avec des